

COMMUNIQUÉ DE LA FGR-FP

Dépassement d'honoraires

La FGR-FP, Fédération générale des retraités de la Fonction publique, tient à rappeler que les salariés sont de futurs retraités.

Elle s'associe donc au communiqué publié par les organisations syndicales UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU et la Mutualité française contre les dépassements d'honoraires.

Les retraités, par nature vieillissants, sont très souvent confrontés à ces dépassements d'honoraires, de plus en plus insupportables pour les plus modestes d'entre eux et qui les amènent à retarder ou même à renoncer à des soins nécessaires.